



GRIET JONKER, IN DE VOETSPOREN VAN PISANELLO

Griet Jonker werd geboren te Veendam (NI) op 4 mei 1959 maar woont sinds 1985 in België. Aanvankelijk in Gent en vanaf de zomer van 1988 in Edegem, Antwerpen. Zij studeerde geschiedenis/kunstgeschiedenis aan de Universiteit van Utrecht (1978-1980). Daarna studeerde zij in Den Haag aan de Vrije Academie voor Beeldende Kunsten (1980-1984). Daar kreeg zij les van Christine Nijland en haar zus Lucie. Beide hebben schitterende penningen gemaakt en zijn tot nu toe actief op het gebied van de penningkunst. Griet vertelt dat kennis maken met het fenomeen “penning” (medaille), op de afdeling beeldhouwen van de academie, werkelijk “liefde op het eerste gezicht” was. Vervolgens ging het naar Gent waar zij van 1985 tot 1987 studeerde aan de Koninklijke Academie voor Schone Kunsten. Na een onderbreking van drie jaar ging het vervolgens naar de Koninklijke Academie Schone Kunsten van Antwerpen.

In 1996 nam haar carrière een andere wending en studeerde zij deeltijds Psychologie & Cultuurwetenschappen aan de Open Universiteit van Antwerpen en een opleiding Regressietherapeut te Utrecht.

Vanaf 1984 deed zij modelleerwerk voor de keramische industrie te Gouda en omstreken. Zij ondersteunde restauratiewerken en maakte verschillende medailles en ja zelfs, een Belgische munt.

Sinds 1998 heeft zij ook een praktijk regressietherapie in haar woonplaats te Edegem.



Griet Jonker, Fort V straat 44 – 2650 Edegem

☎ 03/448.09.87

✉ griet.jonker@me.com



1. THOMAS HARDY (1840 – 1928)



Schaal 2:1

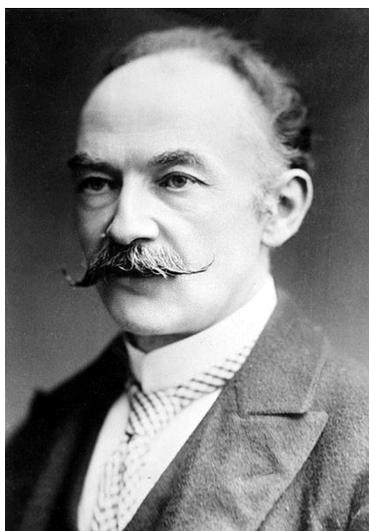


Foto George Grantham Bain collectie



Dorchester, zijn monument

Vz. –

Het hoofd van de Engelse schrijver driekwart naar links.
Getekend en gedateerd onderaan rechts: GJ95

Kz. –

1985, 53 mm, gietsteen.



Biografie

Thomas Hardy werd geboren op 2 juni 1840 in Higher Bockhampton als zoon van een steenkapper. Hij kreeg een opleiding als architect maar gaf er na een paar jaar de brui aan en werd schrijver. Zijn doorbraak kwam er met zijn boek *Far from the Madding Crowd*. Hij schreef van 1871 tot 1895 niet minder dan dertien romans. Na zijn laatste werk, waarop veel kritiek kwam, schreef hij geen romans meer maar gooide zich op de poëzie. Ook dit leverde hem zeer veel successen op en zo werd hij één van de groten uit de Engelse literatuur. Zijn huis werd een bedevaartsoord voor andere schrijvers o.a. Siegfried Sassoon. Hij stierf in zijn geboortedorp op 11 januari 1928. Zijn lichaam ligt begraven in de *Poets' Corner* van Westminster Abbey maar zijn hart in Stinsford.

http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Hardy_monument.jpg

Bibliografie

Arsène Réginald Buchet, Huberte Renaers, Raf Van Laere & Marc Willemans, *Belgische Medailles Belges 1995*, Tongeren, 1996, p. 44, nr. 38.

Later maakte zij nog een mogelijke keerzijde voor deze medaille.



Schaal 2:1

Beschrijving

IF BUT SOME VENGEFUL GOD (rondom langs de buitenrand) / WOULD CALL TO ME (rondom langs de binnenrand)

Een meisje kijkt smekend omhoog.



1985, 57 mm, gietsteen.

De tekst op de keerzijde is de eerste regel uit het gedicht "HAP" van Thomas Hardy:

*If but some vengeful god would call to me
From up the sky, and laugh: "Thou suffering thing,
Know that thy sorrow is my ecstasy,
That thy love's loss is my hate's profiting!"*

*Then would I bear it, clench myself, and die,
Steeled by the sense of ire unmerited;
Half-eased in that a Powerfuller than I
Had willed and meted me the tears I shed.*

*But not so. How arrives it joy lies slain,
And why unblooms the best hope ever sown?
-Crass Casualty obstructs the sun and rain,
And dicing Time for gladness casts a moan...
These purblind Doomsters had as readily strown
Blisses about my pilgrimage as pain.*

Griet Jonker hierover: *Het is niet per se zo dat ik deze visie deel, hoewel niet valt te ontkennen dat het hier om een zeer universele vertwijfeling gaat, wat mij betreft. Het is de immens aangrijpende weergave van het werk van Thomas Hardy.*

Het sprak mij aan om hem af te beelden op oudere leeftijd. Ik kon beschikken over enige opnames van hem op de leeftijd van 85 jaar. Ook vond ik het belangrijk een bepaalde uitstraling te pakken te krijgen. Naar aanleiding van een door Augustus John geschilderd portret van hem, zou hij opgemerkt hebben: I don't know whether that is how I look like or not, but that is how I feel.





2. FREDERIK DEMEESTERE



Schaal 4:1

Vz. Geen tekst.

Het hoofd van haar zontje naar links.

Kz. Blanco

1988, 40/43 mm, gietsteen.

Frederik is het zontje van de kunstenaars.



3. FRIEDA JONKER



Schaal 2:1

Vz. Geen tekst.

Het hoofd van Frieda naar rechts.

Kz. Nihil

1988, 78-78 mm, gietsteen.

Frieda is de zuster van de kunstenaars.



4. EEN VROUWENPORTRET



Vz. Geen tekst.

De buste van een jonge vrouw naar links.

Kz. Nihil

1990, 74-76 mm, gietsteen.

Frieda Jonker stond model voor deze penning.



5. GEBOORTEPENNING 1



Geboortepenning 1



Geboortepenning 2

Vz. Geen tekst.

Een ongeboren kind in zijn omgeving.

Kz. Nihil

1991, 58-61 mm, gietsteen.

6. GEBOORTEPENNING 2

Vz. Geen tekst.

Het gezichtje van een pasgeborene in een doek gewikkeld.

Kz. Nihil

1991, 56-68 mm, gietsteen.

Griet Jonker over de geboortepenningen:

Voor de geboortepenningen heb ik me geïnspireerd op zowel schitterende opnames van nog ongeboren kinderen, als opnames van nog maar net geboren kinderen. Werkelijk vlak na de geboorte, nog voor ze aangekleed waren. Ik was heel erg getroffen door de overgang ongeboren – geboren. Dat kwam vooral voort uit de verbijstering die ik voor het eerst ondervond, ogenblikkelijk na de geboorte van ons eerste kind. Het leek een volkomen herkenning te zijn.



7. LYDIA LA PLANCHE



Schaal 2:1

Vz. Geen tekst.

De buste van een vrouw in vooraanzicht.

Getekend rechts op de schouder met monogram: GJ

Kz. Nihil

1992, 59 mm, gietsteen.

Lydia La Planche is de schoonmoeder van de kunstenares.



8. LEONARD DEMEESTERE



Schaal 2:1

Vz. Geen tekst.

De buste van een man in vooraanzicht.

Kz. Nihil

1992, 49 mm, gietsteen.

Leonard Demeestere is de schoonvader van de kunstenares.



9. ORLANDUS LASSUS



Vz. ORLANDUS (links langs de rand) / C • LASSUS • D (rechts langs de rand)

Zijn buste een kwartslag naar rechts.

Getekend: waar?

Kz. 1994 • POLYPHONIAE • (van links langs de rand in tegenwijzerzin) / LAUS (in het veld)

Een epigrafische compositie.

1994, gegoten in opdracht van Fibru, 70 mm, brons gepatineerd.

Vermeldingen op de rand: een nummer, het logo van de vzw Promotie van de Medaille en het jaartal.

Biografie

Orlando di Lasso (of Orlandus Lassus of Roland de Lassus of Roland de Lâtre) werd geboren te Mons in 1532. Als koorknaap in de Sint-Nicolaaskerk viel hij op met zijn prachtig gezang. Via nogal wat omzwervingen wordt hij uiteindelijk kapelmeester van Sint-Jan van Lateranen in Rome. Zijn vierstemmige madrigalen worden voor het eerst gepubliceerd in 1555 in Antwerpen. In 1556 wordt hij door hertog Albrecht V leider gemaakt van de hofkapel van München en verdient er de enorme som van 400 florijnen per jaar. In 1570 krijgt hij van Maximiliaan II adelbrieven en paus Gregorius XIII slaat hem tot ridder in 1574. Hertog Albrecht is zeer tevreden en belooft aan de echtgenote van zijn kapelmeester een jaarsom van 100 florijnen mocht haar echtgenoot sterven en dit zolang zij leeft. Hij sterft op 14 juni 1594 in München.

http://nl.wikipedia.org/wiki/Orlando_di_Lasso

Bibliografie

Arsène Réginald Buchet, Huberte Renaers, Raf Van Laere & Marc Willemans, *Belgische Medailles Belges 1995*, Tongeren, 1996, p. 43, nr. 37.



10. 400^{STE} VERJAARDAG OVERLIJDEN GERARD MERCATOR



Ontwerp





Vz. MERCATOR (links langs de rand) / GERARD (rechts langs de rand)
De buste van Gerard Mercator een kwartslag naar links.
Getekend rechts op de schouder met: G J

Kz. MCMX / CIV • MD / XCIV
De tekst binnen een brede rand en het ruwe veld, de aarde voorstellend.

1994, Fibru, 37 mm, brons gepatineerd.

1994, gegoten in opdracht van Fibru, 65 mm, gegoten, brons gepatineerd.

De gegoten medailles zijn getekend op de rechterschouder met een monogram.

Biografie

Deze medailles werden gemaakt ter gelegenheid van een tentoonstelling in de Koninklijke Bibliotheek voor de 400^{ste} sterfdag Gerard Mercator.

Gerardus Mercator of Gerard de Kremer (Cremer) werd geboren te Rupelmonde op 5 maart 1512. Hij bracht zijn jeugd door in Gangelt (Duitsland). Hij studeerde op de Latijnschool, daarna bij de humanist Macropedius van de Broeders des Gemenen Levens ('s Hertogenbosch) en daarna aan de Universiteit van Leuven. Hij was een zeer bekwame graveur die in 1537 een wandkaart van het Heilig Land uitgaf. In 1538 maakte hij een hartvormige projectie van een wereldkaart en twee jaar later een wandkaart van Vlaanderen. In 1541 maakte hij een kaart van de aardglobe, de Mercatorprojectie. Hij stierf te Duisburg op 2 december 1594.

http://nl.wikipedia.org/wiki/Gerardus_Mercator

Bibliografie

Arsène Réginald Buchet, Huberte Renaers, Raf Van Laere & Marc Willemans, *Belgische Medailles Belges 1994*, Tongeren, 1995, p. 67/68, nr. 70.

11. ADOLF SAX



Vz. SAX (verticaal links in een brede rand) / adolphe (rechts langs de rand boven de schouder)

De buste van Adolphe Sax in vooraanzicht, lichtjes naar links gekeerd.

Getekend links op de schouder: G J

Kz. 1894 • 1994 (onder de saxofoon)

Op een onregelmatige achtergrond een rechtopstaande saxofoon.

1994, Fibru (op de rand), 37 mm, brons gepatineerd, 73 mm, gietsteen.

Biografie

Hij werd geboren te Dinant op 6 november 1814 als oudste kind van Charles Joseph Sax (1791-1866) en Marie-Joseph Masson (1813-1861). Zijn vader had een fabriek voor blaasinstrumenten in Brussel. In 1828 volgt hij les aan de Koninklijke Muziekschool. Op de tentoonstelling van 1841 deed hij de eerste auditie voor zijn saxofoon maar dan achter een gesloten gordijn omdat hij nog geen patent had genomen! In 1843 start hij in Parijs met zijn eerste instrumentenfabriek "Adolphe Sax & Cie" en in 1844 toont hij een reeks saxofoons op een tentoonstelling. Zijn saxofoon was niet onmiddellijk een onverdeeld succes. Hij stierf in Parijs op 4 februari 1894 en werd begraven op de "Cimetière de Montmartre"

Bibliografie

Arsène Réginald Buchet, Huberte Renaers, Raf Van Laere & Marc Willemans, *Belgische Medailles Belges 1994*, Tongeren, 1995, p. 67, nr. 69.

12. 500^{STE} VARJAARDAG OVERLIJDEN HANS MEMLING



Schaal 200%

Vz. –

Binnen een kader het gezicht van een vrouw, lichtjes naar links gekeerd.
Getekend rechts langs de kader: G.J.

Kz. • HANS (links) / MEMLING (bovenaan) / • XII • VIII (rechts) / MCMDCXCIV (onderaan)
In het midden in een kader het monogram van Memling.

1994, Fibru (FIBRU BRUSSELS op de rand), 37 mm, gepatineerd brons & zilver (keurmerken op de rand).

1994, Fibru, 111 mm, brons gegoten, prachtig lichtgroen gepatineerd (getekend op de rand met GJ en genummerd met Romeinse cijfers).

Biografie

De voorzijde toont ons een detail uit een schilderij van Memling “Vrouwenportret of de Sibylla Sambetha” uit 1480 (eik, olieverf, 38 x 26,5 cm). De medaille werd gemaakt ter gelegenheid van een tentoonstelling in Brugge.

http://nl.wikipedia.org/wiki/Hans_Memling

Bibliografie

Arsène Réginald Buchet, Huberte Renaers, Raf Van Laere & Marc Willemans, *Belgische Medailles Belges 1994*, Tongeren, 1995, p. 66, nr. 68.





13. JEROEN VAN LERBERGHE



Schaal 2:1

Vz. Geen tekst.

Hoofd van een bevriend pianist, Jeroen Van Lerberghe, in driekwart naar links en kijkend naar de partituur.

Kz. –

Getekend en gedateerd: GJ95

1995, 58 mm, gietsteen.

Biografie

Pianist.

Bibliografie

Arsène Réginald Buchet, Huberte Renaers, Raf Van Laere & Marc Willemans, *Belgische Medailles Belges 1995*, Tongeren, 1996, p. 44, nr. 39.



Later ontwierp zij nog een mogelijke keerzijde:



Gietmal Orlandus Lassus



14. HARMANNA VEEN



Schaal 2:1

Vz. • HARMANNA • JONKER –VEEN • XXIII • XII • (rondom langs de rand)
Het hoofd naar links.
Getekend achter het hoofd met: GJ '95

Kz. Nihil

1995, 58 mm, gietsteen.

Harmanna Veen is de moeder van de kunstenaars.



15. HENDRIK JONKER



Schaal 2:1

Vz. • HENDRIK • JONKER • MCMLVIII – MCMLXXXIII (rondom langs de rand)
Het hoofd naar links.
Getekend rechts van het hoofd: *GJ1995*

Kz. Nihil

1995, 56 mm, gietsteen.

Hendrik Jonker is de vader van de kunstenaars.



16. PJOTR ILJITSCH TSJAIKOVSKI



Schaal 2:1



Vz. PETER • ILJITSCH • TSCHAIKOWSKI • (rondom langs de rand)
Zijn hoofd in vooraanzicht.

Kz. Tekst onleesbaar: welke?
Een halfnaakte danseres met de armen omhoog en ook nog het geboorte- en
sterfjaar MDCCCXL – MDCCCXCIII van Peter Tjaikovski.

1995, 51 mm, gietsteen.



17. 250 FRANK KONINGIN PAOLA



Schaal 200%

- Vz. LX / PAOLA / REGINA / ANOS / NATA (omschrift start links bovenaan en eindigt onderaan rechts)
 Het hoofd van koningin Paola naar links gekeerd.
 Getekend rechts van de beeldenaar met: G J
- Kz. 1997 / BELGI / QUE / EN / E (verticaal in het linkerdeel van de munt de landsaanduiding in drie talen)
 250 F (onderaan rechts) en geflankeerd links met het muntmeesterteken (weegschaal) en rechts het muntteken van Brussel (een gehelmd hoofd van de aartsengel Michaël)
 Boven de nominale waarde het gekroonde monogram PR (Paola Regina)

1997, Koninklijke Munt, 33 mm, legering 925/1000 zilver & 75/1000 koper, 18,75 gram, gekartelde rand, 100.000 stuks (kostprijs 250F), 20.000 stuks Proof (kostprijs 1.100F).

Deze munt werd geslagen om de zestigste verjaardag van de koningin te vieren. Het is tevens het eerste Belgische muntstuk dat door een vrouwelijke graveur werd ontworpen. Zij werd door de koningin aangewezen om dit muntstuk te ontwerpen.

Aanmunting: Koninklijk Besluit 29.8.1997, Ministerieel Besluit 3.9.1997, Belgisch Staatsblad 16.9.1997.

Ontmunting: Wet van 10.12.2001, Belgisch Staatsblad 20.12.2001 – Ed.3, Definitief zonder waarde vanaf 1.1.2005. In 2005 bij de ontmunting van de gewone stukken werden 43.649 stukken niet ingeleverd.



Ontwerpen van gravures van een nieuw muntstuk van 250 Frank t.g.v. de 60^e verjaardag van Hare Majesteit Koningin Paola.

Bijzonderheden

Principe: ontwerpen van gravures van een voorzijde met de beeldenaar van H.M. Koningin Paola en van een keerzijde voor een nieuw muntstuk van 250 frank.

Presentatie: de ontwerpen van de voor- en keerzijde moeten getekend zijn en bovendien moet een gedetailleerd ontwerp in reliëf worden ingediend.

Afmetingen en specificaties

De ontwerpen moeten kunnen ingeschreven worden in een cirkel waarvan de diameter kleiner is of gelijk aan 29 cm (d.i. reductiefactor 9 voor een munt van 33 mm).

Eventueel zullen grotere ontwerpen door de auteur zelf dienen te worden gereduceerd.

In een later stadium zullen de ontwerpen verkleind worden tot 33 mm (d.i. de diameter van het 250F-stuk).

De reliëfhoogte van het bas-reliëf mag niet hoger zijn dan max. 3,5 mm voor een diameter van 290 mm. Alle ontwerpen met een hoger reliëf worden geweigerd.

Reliëfovergangen naar het fond mogen niet in rechte lijn gebeuren maar moeten een hoek van 15° bedragen.

Het fond moet glad zijn, de afbeeldingen mogen niet zonder duidelijke afscheiding wegvloeien in het fond.

Belgische munten worden in muntslag geslagen d.w.z. bij het keren draaien deze om hun horizontale as.

Afmetingen en technische kenmerken van dit muntstuk zijn \emptyset 33 mm, massa: 18,75 g. gehalte: zilver 925‰. De munt rand is gekarteld.

Tekeningen en verplichte vermeldingen

De ruimste vrijheid van compositie is de regel. Het ontwerp van de keerzijde zal bestaan uit: De waarde aanduiding in duidelijk leesbare cijfertypes "250F", het jaartal "1997", de keerzijde moet "België - Belgique – Belgien" vermelden en de cijfers mogen niet optisch verdubbeld worden of in spiegelbeeld geplaatst worden omdat dergelijke stilistische ingrepen slechtzienden kunnen misleiden.

Voor- en keerzijde

Naargelang de ingediende ontwerpen moet op het ontwerp van de voor- of keerzijde twee cirkelvormige vlakken van +/- 15 mm worden opgelaten om het muntteken (St. Michielshoofd) en het muntmeesterteken (een weegschaal) te kunnen plaatsen.

Termijn en wijze van indiening

Het ontwerp moet ingediend worden bij de Koninklijke Munt van België ten laatste op vrijdag 11 juli 1997 om 12u. Het ontwerp kan afgegeven worden tegen kwijtschrift in de Koninklijke Munt van België, Pachecolaan 32 te 1000 Brussel, ofwel aangetekend verzonden



worden. In dat geval zal de datum van de poststempel geldig zijn. Het is aangewezen een foto in te dienen die het ontwerp afbeeldt op de werkelijke grootte van het muntstuk.

Auteursrechten

De auteur van het bekroonde ontwerp ziet af van alle auteurs- en volgrechten. De Minister van Financiën behoudt alle rechten op reproductie van het ontwerp.

Algemene Bepaling

Het verdient aanbeveling om bij het tekenen en het graveren te werken met fijne rechte lijnen en fijne details te voorzien omdat dit extra moeilijkheden oplevert voor de reproductie bij het gieten of eroderen van modellen, 2 methodes die vaak door valsemunters worden gebruikt.

Diverse

Alle bijkomende inlichtingen betreffende de voorwaarden voor het realiseren van deze ontwerpen kunnen bekomen worden door telefonisch contact op te nemen met de fabricage chef, de heer J. Van Den Spiegel (02/2210722) voor wat de algemene specificaties betreft, of met de heer D. Vanoverbeek (02/2210767) voor wat de algemene specificaties betreft.

Wat leverde dit op voor de ontwerper?

De ontwerper ontving voor dit werk 300.000 frank.



Foto matrijzen Koninklijke Munt



16. HUWELIJKSPENNING



Schaal 2:1

Vz. Geen tekst.

Twee lijnen die in een spiraal naar elkaar toe groeien.
Niet gesigneerd.

Kz. Nihil

2003, 54/55 mm, gietsteen.



19. RICHARD & PHILOMENA STEINFELD



Vz. GIJ WAS AAN MIJ GELIJK EEN WINDE (rondom)
Een dubbelportret van het koppel.

Kz. Geen tekst.
De afbeelding van de akkerwinde, een verstikkende klimplant.

2003, 57 mm, gietsteen & gegoten brons.

De voorzijde is helaas niet meer in het bezit van de kunstenaar.

De tekst op de voorzijde met de huwelijksdatum is de titel van een gedicht van de hand van Karel van de Woestijne:

*Gij wast aan mij gelijk de winde die wentelt om een korenaar.
Dra zal ik aan mijn wang bevinden de zoete streling van uw haar.
Dra zult gij 't glanzend voorhoofd beuren tot waar mijn slapen komm'rend staan:
Zo ziet me, wild, een winde geuren naast 't wegen rijpen van het graan.
O, 'k ben geen sterke; moeGEDRAGEN, verzwart vaak de angst mijn levenslast;
Maar 't is mij waar 'k uw wisdom schrage, of blijde een echte steun me omwast.
Zo reikt de liefde, o mijn beminde, verrijkt me uw liefde in vreze en vaar,
Gelijk een geur' ge wentel-winde die sterkt en loont heur koren-aar.*



20. DE LETTER F



Vz. Geen tekst.

Een getekend spel met de letter F.

Kz. Nihil

2003, 47-52 mm, gietsteen (gebroken).



21. KAREL HEUTEN



Vz. KAREL • HEUTEN • PASTOOR (links langs de rand)
Zijn buste naar links.

Kz. WANT / WIJ • ZIJN / ALLEN / LEDEN / VAN • EEN / LICHAAM (rechts van de kelk)
MCMLIV (links van de kelk)
MMIV (onder de kelk)
In een verdiept kader een kelk.
Getekend onder de kelk rechts met monogram: GJ

2004, 64 mm, gietsteen.

Pastoor Karel Heuten vierde in 2004 zijn jubileum. Hij was aanvankelijk pastoor in Hoboken, later in Edegem in de parochie de "Heilige Familie" en later ook in de parochie Sint-Jozef. Hij is een bewonderenswaardig man met een zeer open en onorthodoxe levenshouding.



Model in was



Nota's

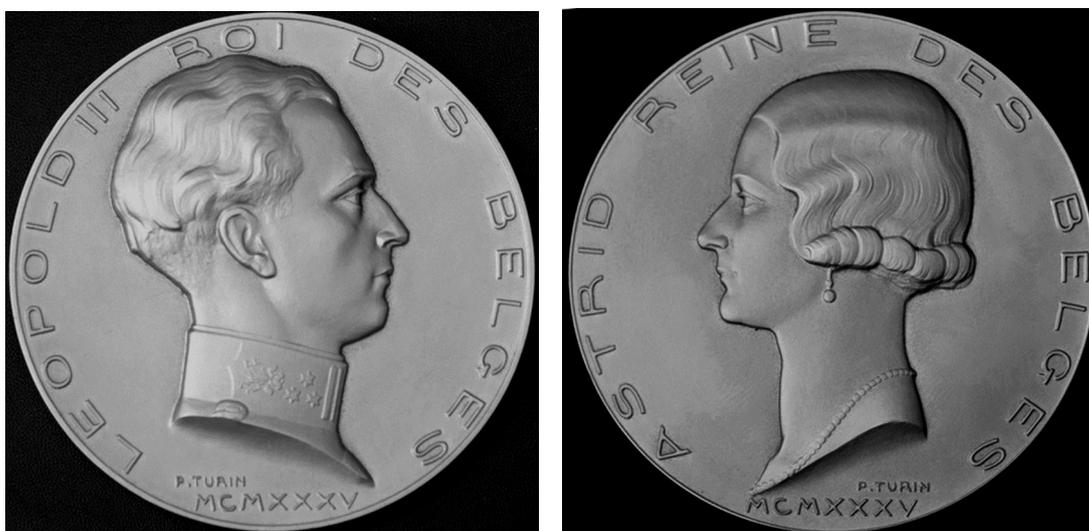


QUAND LA PETITE HISTOIRE MÉCONNUE D'UNE MÉDAILLE D'UN DE NOS ROIS EST RATTRAPÉE PAR LA GRANDE HISTOIRE DE 1935 À 1940

Jean-Claude Orban

Rencontre avec une médaille

En 1991, dans un catalogue numismatique de vente aux enchères, édité dans un pays voisin, était présenté une superbe médaille à l'effigie du roi Léopold III et de la reine Astrid, avec la mention: en commémoration de l'anniversaire de leur mariage.



Cette annotation à première vue pouvait paraître bizarre à n'importe quel amateur d'histoire car la date figurant sur la pièce : 1935, ne concorde pas avec un éventuel jubilé du mariage qui est de 1926. Léopold III avait fondé famille avant de devenir roi en 1934, année du décès accidentel du roi Albert Ier, et 1935 (fin août) sera celle de l'accident fatal de la reine Astrid.

Hormis cette anomalie, on ne pouvait qu'être intéressé ou même attiré par cette magnifique médaille en or, signalée RRR, gravée en haut relief, et signée par un graveur français connu chez nous surtout pour ses créations monétaires sous la III^{ème} République, les 10 et 20 frs en argent, à l'effigie d'une Marianne très art-déco : P. Turin.





Cette pièce de 68 mm et de 257 gr, au graphisme très stylisé de la légende, la date en chiffre romain, présente une gravure des têtes royales, au droit et au revers, de toute beauté, les plus belles probablement jamais réalisées sur eux-mêmes. Sur la tranche on découvre un différent : une corne d'abondance et l'annotation : 3 or (plus que probablement troisième titre, alliage or 750 millièmes ou 18 carat). Cette médaille sera finalement retirée de cette vente, n'ayant trouvé aucun acquéreur au prix demandéⁱ.



Quelques questionnements

Plusieurs questions effectivement se posent au vu de ces quelques données imprécises ou inexactes et de la qualité de cette œuvre qui semble être à tout le moins une création de prestige. Cette approximation interpellante stimule en effet la curiosité.

Mais les interrogations essentielles restaient sans réponses : le motif de cette frappe en 1935 ? Et pourquoi un graveur français dans une « affaire » de monarchie belge ? Alors que le pays disposait à cette époque de plusieurs artistes graveurs de grande valeur et de sociétés spécialisées dans la gravure de médaille, ayant pignon sur rue, capable de pareille création.

Cette médaille n'est d'ailleurs pas tout à fait inconnue car on la trouve, mais rarement, en bronze, anonyme, à la vente sur les tables dans les bourses numismatiques de chez nous.

En outre à cette époque se tenait au musée de la Banque Nationale, rue du Bois Sauvage à Bruxelles, de mars à septembre 1991, une exposition concernant la Dynastie Belge : La monnaie et le portrait royal, où cette médaille figurait en exergue pour illustrer le règne du roi Léopold III.

L'explication de cette frappe allait donc être probablement trouvée mais une lettre adressée à la direction du musée n'apportait malheureusement aucune réponse précise car l'histoire de cette pièce leur était inconnue.

Enquête ou en quête de l'origine

Par contre il fournissait une piste en signalant l'existence d'une petite médaille (32 mm) gravée également par P. Turin pour l'Exposition Universelle et Internationale, Bruxelles 1935 avec la mention Congo (tête d'une congolaise au droit et un lion rugissant en pied au revers).





N'était-ce pas la direction à suivre pour trouver la vérité ?

La commémoration du mariage, peu probable, le drame de Küssnacht, encore à venir ! Il fallait voir toutes les hypothèses.

Que se passe-t-il d'autre en 1935 ? La grosse affaire de l'année : l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, c'est plus que certainement la raison d'être de cette médaille, la piste à exploiter.

Comme Pierre Turin est français, le plus simple est d'interroger l'ambassade de France qui très rapidement répond que pour toutes archives d'avant la guerre, il faut voir le Quai d'Orsay (Affaires Etrangères à Paris) qui a tout rapatrié après celle-ci, ou commencer par la Monnaie de Paris et interroger son archiviste principal.

Celui-ci contacté, confirme l'édition de la médaille, le différent (corne d'abondance) étant bien celui de la Monnaie de Paris à cette époque.

Une visite à la Monnaie de Paris fera immédiatement découvrir dans le tome III de leur énorme catalogue des années 90, les photos et commentaires élémentaires sur la médaille de P. Turin (référence 1). Mais comment et pourquoi la France et pas la Belgique pour ce projet ?

Suite de la Petite histoire d'une médaille

La médaille du roi Léopold III et de la reine Astrid a donc été gravée par un auteur français P. Turin et éditée par la Monnaie de Paris en 1935 pour l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles.

L'auteur

Pierre Turin est né en 1891 à Sucy en Brie (Seine et Oise) et y est décédé en 1968 à l'âge de 76 ans. Il a reçu le Grand Prix de Rome en 1920 et un prix pour la médaille de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels à Paris en 1925, cette exposition donnera d'ailleurs le nom du style Art-Déco. Il sera nommé Membre associé de l'Académie Royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique en 1947. Ciseleur, graveur de Médailles, il est l'auteur d'une cinquantaine d'œuvres.





L'instigateur

L'initiative de cette création est en fait due à l'Administration française des Monnaies et Médailles très prolifique depuis toujours sur des faits d'histoire ou de société. Dans le cas, elle propose la frappe sur place dans l'enceinte de l'exposition (ce qui ne sera réalisé que pour de plus petites pièces) de deux médailles, l'une du roi Albert Ier et la reine Elisabeth, l'autre du roi Léopold III et la reine Astrid en accord bien sûr avec les autorités belges.

Cette demande sera transmise par le ministre français des Affaires Étrangères à Mr Paul Claudel, ambassadeur de France en Belgique, lui demandant de s'assurer du bon accueil de cette initiative.

L'administration se réfère aussi à l'expérience de frappe de médailles commémoratives lors de l'Exposition Coloniale tenue à Vincennes en 1931 où la Belgique y avait une forte représentation concernant le Congo Belge, installée sur un domaine de plus de deux hectares ! Enfin l'argument de poids évoqué par cette administration était que la Monnaie Royale belge ne frappait que des monnaies et non les médailles.

Découverte de documents déterminants

Lors d'une visite, sur rendez vous, au Quai d'Orsay, autorisation sera donnée de consulter les archives de ce projet, permettant ainsi de prendre connaissances des négociations entre les deux parties et la finalisation. Est évoqué l'existence de relations transfrontalières privilégiées tant du monde politique qu'artistique favorisant et facilitant ces accords.

On y découvre notamment le contrat rédigé en décembre 1934 entre la Monnaie de Paris et Mr Turin, celui-ci cédant tout droit de propriété sur l'œuvre en contre partie d'une rétribution se prolongeant pour une durée de trente ans.

Il n'est pas fait état de différents métaux de fabrication. Les exemplaires distribués aux quelques parties concernées aux premiers chefs, sont apparemment tous en bronze.

La finalisation

P. Turin qualifié par la Monnaie de Paris comme le meilleur graveur du moment sera donc choisi pour la médaille du roi Léopold III et R. Delamarre pour celle du roi Albert. Cette dernière n'aura sans doute pas la même appréciation ni le même succès à la vente (référence 2).

Le 2 janvier 1935, le premier exemplaire de P. Turin sera remis au Commissaire de l'Exposition de Bruxelles. Celui-ci, ainsi que l'entourage du roi feront part d'une très grande satisfaction et admiration même, pour le résultat obtenu.

L'officialisation

Conscient de l'intérêt suscité par la médaille, l'administration de la Monnaie de Paris suggère alors au Ministre des Affaires Étrangères d'envisager lors d'une visite officielle à l'Exposition de Bruxelles, soit des représentants de la ville de Paris ou plus encore celle du Président de la République Française d'offrir la médaille au roi des belges. Car il serait inopportun que des personnalités belges reçoivent celle-ci et pas ceux qui en sont les acteurs : le roi et la reine. Dans ce contexte, il serait mal venu aussi de l'offrir en métal ordinaire, le bronze ou l'argent, ce qui imposerait une frappe spéciale en or et dont même le prix de fabrication est révélé. Ce présent serait offert dans un écrin avec deux exemplaires côte à côte montrant ainsi les effigies des deux souverains aux regards admiratifs.



Le Président de l'époque, Albert Lebrun, visitera l'exposition le 26 août 1935, probablement pour l'inauguration officielle du pavillon de la France ou celui de la ville de Paris.

Il sera reçu à déjeuner à Laeken mais aucun document n'a pu être découvert à ce jour permettant de croire en la concrétisation de ce projet. Le coffret fut-il offert ? Aucune preuve n'a pu être trouvée. Le seul argument plaçant pour cette thèse est l'exemplaire (unique ?) vu lors de cette vente en 1991, il est incontestablement arrivé en Belgique mais avec quelle destinée ?

L'histoire de cette médaille en fait ne s'arrêta pas en 1935. Une surprise de taille l'attendait, pour d'autres raisons, quelques années plus tard.

Comment la Grande Histoire intervient dans cette aventure

L'histoire suit son cours. Après la prise du pouvoir en 1933 par le régime nazi en Allemagne, les premiers indices de conflits politiques en Europe, qui aboutiront à la deuxième guerre mondiale, se font déjà sentir. L'Allemagne qui avait remis un projet fastueux pour son pavillon à l'exposition de Bruxelles, fait subitement marche arrière et décide qu'elle n'a plus les moyens de construire pareil ensemble sauf si la Belgique le prend à sa charge. Ce qui n'était évidemment pas possible pour notre pays. Le réarmement est déjà en cours et les stocks de métaux ont d'autres destinées (encore secrètes) que la construction de structures métalliques pour ces bâtiments. Il n'y aura donc pas de pavillon allemand en 1935 à l'exposition de Bruxelles (Témoignages des archives consultées à Paris).

1940, la guerre est là et l'offensive allemande menée avec une audace qui surprendra tout le monde, conquiert à toute vitesse la Hollande, la Belgique et le nord de la France. Les armées alliées sont enfoncées et doivent se rendre. Les anglais réembarquent à Dunkerque et l'armée belge, sans espoir, capitule le 28 mai, se sentant abandonnée par ses alliés. Quand à la France, elle ne fait pas mieux alors que dans beaucoup de domaines militaires, elle était considérée comme supérieure à l'Allemagne. Cette défaite inattendue sera mal acceptée par certains politiques français qui chercheront des boucs émissaires pour justifier cette défaite.

Ainsi Paul Reynaud qui rendra Léopold III responsable de l'échec français. Outre le discours, il y aura des actions concrètes, le roi des belges est définitivement mis à l'index et son image n'est plus tolérée en France comme le démontre ce document officiel publié sous l'ordre du ministre de tutelle (référence 3).

Cette attitude de la France, en fait, n'est pas fortuite. Depuis le choix, vers 1936, d'une politique de neutralité de la Belgique, instiguée par le roi mais acceptée par le gouvernement belge, mettant fin d'ailleurs aux accords franco-belges dans le domaine militaire notamment, s'installe une grande méfiance de la France vis-à-vis de Léopold III. Même si la menace latente d'une guerre se situait du côté allemand, la traversée de la Belgique par des troupes françaises ne pouvant être exclue, elle n'était pas acceptable dans ce cadre, la neutralité valant pour tous. Avant 1940 le roi Léopold III sera en conséquence, accusé de germanophilie et de se détourner de ses alliés naturels, donc de la France. Il fallait une réaction officielle au moment de la défaite française, dans cette période de grand désarroi, la sanction était trouvée.

Ainsi est interdite à la Monnaie de Paris, l'exposition, la vente, mais aussi la frappe de notre médaille. Les exemplaires en argent devront être fondus. Seul l'effigie de la reine Astrid peut encore être reproduite mais sur une médaille uniface. La figure de Léopold III, d'où qu'elle vienne, est bannie.

Cette attitude durera longtemps dans l'après guerre jusqu'à ce que les esprits se soient calmés et que l'humiliation ressentie ait pu trouver d'autres explications, justifications plus objectives, moins nationalistes.

Cette médaille retrouvera finalement sa place dans les catalogues de la Monnaie de Paris et dans les années ultérieures, pouvait à nouveau être accessible à la frappe, à la demande d'amateurs de belles médailles.



PIERRE TURIN



D

Médailleur. Né en 1897, mort en 1968. Élève, à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, de Vernon et Patey. Grand Prix de Rome de gravure en médailles en 1930. Médaille d'honneur au Salon des Artistes français. Membre associé de l'Académie royale de Belgique.

Médailles éditées sous la troisième République.

1925. *Gloria Victoribus* — 1926. *Porteure de fleurs* — 1927. *Baigneuse* — La Cité — 1928. *Louvré* — 1930. *Quatrième centenaire du Collège de France* — *Claude Debussy* — 1931. *Exaltation de la fleur* — *Professeur Tuffier* — *Bergson* — *Cent cinquantième de Yorktown* — 1932. *Nymphe* — *Académie des sciences morales et politiques* — *Spinoza* — 1933. *Jean Ceillard* — 1934. *Tête d'enfant* — *Eugène Delacroix* - *André Dally* (en collaboration avec Spicor-Simon) — 1935. *Roi Léopold III et reine Astrid* — *Croiseur Dunkerque* — *Congolaise* — 1936. *Saint Michel* — *École militaire de Saint-Cyr* — 1937. *Portraits d'enfants* — *Tricentenaire de Descartes* — *Arts et techniques (Exposition universelle en 1937)* — 1938. *Vingtième anniversaire de victoire* — 1938. *Baigneuse (coupe-papier)* — 1939. *Cent cinquantième de la Révolution française* — 1941. *La toilette* — 1942. *Tricentenaire de la réunion de l'Alsace à la France* — *Comte de Tourville* — 1943. *Principauté de Monaco* — 1944. *Le compliment* — *Révolution française*

Pour les médailles éditées postérieurement, voir tome VI.



RÉVOLUTION FRANÇAISE

(B) LE ROI LÉOPOLD III ET LA REINE ASTRID

Avers. Buste à droite, du roi de Belgique, en uniforme de général.
En légende : LÉOPOLD III, ROI DES BELGES.
Revers. Buste à gauche, de la reine Astrid.
En légende : ASTRID, REINE DES BELGES.
Nota. Léopold III fut roi des Belges de 1934 à 1961. La reine Astrid périt en 1935.
Édition de la Collection générale de la Monnaie.
M. 1015 - Diamètre : 60 mm.

Avers. Tête de République tenant une chaîne brisée. Dans le champ, la millésime : 1789.
Revers. Uni.
Nota. Il existe une seconde version sous n° M. 1079, avec la millésime : 1930 (Cent cinquantième de la Révolution française) ou 1939.
Édition de la Collection générale de la Monnaie.
M. 1120 - Diamètres : 23, 32, 50 et 68 mm.



A/ ROI ALBERT PREMIER DE BELGIQUE - REINE ELISABETH

Avers: Portrait d'Albert I^{er}, roi des Belges, entre deux personnages symbolisant, à gauche, le Droit, à droite, la Force.
 En légende : ALBERT I^{er}, ROI DES BELGES.
 Revers: Portrait d'Elisabeth, reine des Belges, en tenue d'infirmière, coiffée du voile de la Croix-Rouge rappelant son total dévouement au blessés durant la première guerre mondiale.
 En légende : ELISABETH, REINE DES BELGES.
 Éditeur de la Collection générale de la Monnaie.
 M. 1016 - Diamètre : 25 mm.



C/ JEAN BRUNHES

Avers: Buste de profil à gauche, de Jean Brunhes, auteur de la géographie humaine, premier ouvrage consacré à cette science nouvelle.
 En légende : JEAN BRUNHES, GÉOGRAPHE, MEMBRE DE L'INSTITUT 1927.
 Revers: Carte de Pôle Nord inscrite dans une étoile dont les pointes touchent le bord. Entre chaque pointe, cartouche comportant des inscriptions à savoir respectivement :

- 1) GÉOGRAPHIE HUMAINE DE LA FRANCE 1900-1916 AVEC GIRARDIN ET DEFFCANTAINES
- 2) GÉOGRAPHIE DE L'HISTOIRE AVEC CAMELE VALLAUX 1921
- 3) LE MONDE NOUVEAU D'ELSAH BOWMAN 1929
- 4) FREYCOURG-LAUSANNE 1898-1912 COLLEGE DE FRANCE
- 5) L'ÉROGATION - LES TOURBILLONS 1906-1908 MICHELET 1908
- 6) LA GÉOGRAPHIE HUMAINE (HUMAN GEOGRAPHY) 1910-1913-1925-1926 qui constitue les grandes œuvres de Jean BRUNHES.

Éditeur de la Collection générale de la Monnaie.
 M. 1099 - Diamètre : 25 mm.

B/ PROFESSEURS DE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

Avers: La France sous les traits d'une femme coiffée d'un casque dont l'ornement iséral est un coq.
 A l'exergue : GALIA (La Gaule - la France).
 Revers: Minerve tête nue, tenant en hauts debout devant une carte de l'océan Atlantique montrant à gauche, l'Amérique et à droite, l'Europe. En bas, à droite, un oiseau, aigle d'Athènes, symbole de l'Étude. De part et d'autre, l'inscription sur quatre lignes : AMERICAN ASSOCIATION OF TEACHERS OF FRENCH (Association américaine des professeurs de français).
 En légende : EPHESS MEMORIAL MEDAL (Médaille commémorative).
 Éditeur de la Collection générale de la Monnaie.
 M. 1101 - Diamètre : 27 mm.





ADMINISTRATION
DES
MONNAIES ET MÉDAILLES
11, Quai de Conti,
PARIS 061
Téléphone : DANTON 83.04

N° 781

NOTE DE SERVICE

GI/JG

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

J'ai décidé de retirer de la vente la médaille à l'effigie de LEOPOLD III que la Monnaie a éditée en 1935 à l'occasion de l'Exposition Internationale de BRUXELLES. Il y aura donc lieu de prendre les dispositions suivantes :

- 1° - aucun exemplaire de cette médaille ne devra figurer dans nos vitrines d'exposition - ni à La Monnaie, ni à l'extérieur
- 2° - Les exemplaires en argent, actuellement en charge au Bureau de Vente seront refondus. Le Bureau de Vente les passera à l'Atelier en établissant un procès-verbal d'annulation. On pourra conserver les exemplaires en bronze, mais en ayant soin de les mettre nettement à part.
- 3° - L'interdiction de vente ne s'applique pas à l'effigie de la Reine ASTRID. Dans le cas où des commandes nous parviendraient, la médaille " REINE ASTRID " serait frappée à revers uni.
- 4° - On retirera également de la vente les médailles à l'effigie de LEOPOLD III provenant des dépôts confiés par les Editeurs belges - FISCH et FONGSON. On pourra, toutefois, continuer à vendre, s'il en existe encore, les exemplaires à l'effigie des enfants royaux belges.
- 5° - On veillera à ne plus laisser passer dans la publicité la reproduction de la médaille dont la vente est interdite. Il ne serait être cependant question, pour des raisons tenant à la commodité du travail et pour éviter la perte d'un grand nombre de catalogues, de supprimer la reproduction figurant notamment dans les albums illustrés.

PARIS, le 7 JUIN 1940

Le Directeur des Monnaies

Par délégation

L'Ingénieur Chef de l'Exploitation

Référence 3

ANNEXES

L'histoire de la création de cette médaille et ses péripéties ultérieures peuvent être suivies pas à pas au travers d'un abondant courrier entre les divers acteurs actifs dans la mise sur pied de ce projet mais aussi entre les autorités de France et la Belgique, responsables de son édition définitive.

Il s'agit de quelques photocopies mais aussi de transcriptions de texte rendues nécessaires en raison du très mauvais état de certains documents

Ils peuvent être répartis en trois catégories :

I- Témoignages sur l'initialisation du projet,

1a-Lettre d'intention du Ministère des affaires étrangères de France à Paul Claudel

Ambassadeur de France en Belgique

1b-Suite

2 –Réponse de P. Claudel à son Ministre

3- Lettre au Ministre des Finances de France

4-La Monnaie de Paris à l'Ambassade de France à Bruxelles

5-La Monnaie de Paris au Cabinet du roi Léopold III

6-L'Ambassade de France à la Monnaie de Paris

II- Mise en route du projet et modalités de sa création :

1'a-Traité commercial entre Mr Turin et la Monnaie de Paris

1'b-Suite

2'-Lettre de Commissaire Général de l'Exposition, Comte A. Van Den Burch au Directeur de la Monnaie de Paris, Mr Moeneclaey

3'-Lettre de la Monnaie de Paris au Président du Conseil Municipal de Paris

4'-Lettre de la Monnaie de Paris au Ministre des Aff. Etr. de Belgique

III- Documents personnels manuscrits de et par P. Turin

1''-Biographie Académique

2''-Liste des Travaux

3''- Élection comme Membre associé de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique

4''- Remerciement de P. Turin au Secrétaire Perpétuel

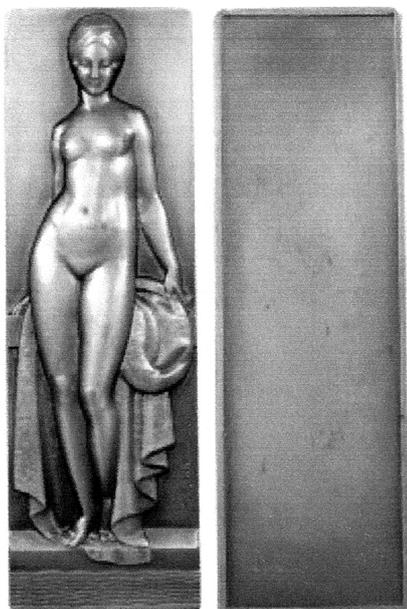
5''- Retour dans son pays d'origine.

6''- Faire-Part de décès



Après son retour de Rome, Turin se fait une excellente réputation avec des médailles dans le style Art déco. Grâce à sa formation, il maîtrise la taille directe dans l'acier, ce que quelques critiques célèbrent comme le renoncement au tour à réduire et le retour à une technique de travail authentique. Turin se distingue également des médailleurs contemporains en utilisant la forme octogonale pendant un certain temps.

Nicolas Maier, *L'art de la médaille en France, 1870-1940*, München, 2010, p. 341-345 (ISBN 978-3-00-031384-4)





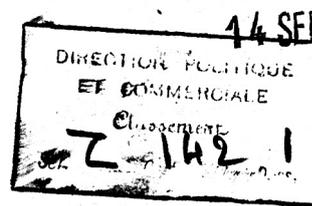
Notes



Ministère des Affaires étrangères
Quai d'Orsay - Paris

EUROPE

COPIE



N° 724

-LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
A MONSIEUR CLAUDEL, AMBASSADEUR DE FRANCE
A BRUXELLES.

Exposition de Bruxelles.
Frappe de médailles par
la Monnaie française.

A l'occasion de l'exposition de Bruxelles, l'Administration française des Monnaies et Médailles envisage de procéder comme elle l'avait fait à l'Exposition Coloniale de Vincennes, à la frappe sur place de médailles commémoratives.

L'Administration française ~~envisageait~~ ^{établirait} éventuellement une médaille à l'effigie du Roi Albert et de la Reine Elisabeth, et une médaille à l'effigie du Roi Léopold et de la Reine Astrid.

La légende pourrait être empruntée aux déclarations du Roi Albert en 1914 et au discours prononcé lors de son avènement par le Roi Léopold.

La frappe de quatre médailles intéressant des villes belges serait également envisagée.

...



1b

La Monnaie de Bruxelles ne procédant normalement qu'à la frappe de monnaies à l'exclusion des médailles, l'Administration française ne prévoit pas que le projet résumé ci-dessus puisse appeler de la part des Autorités Belges quelque objection de principe.

Toutefois, avant de saisir officiellement par votre entremise les Autorités Belges de cette question, je vous serais obligé de bien vouloir vous assurer officieusement de l'accueil que pourrait rencontrer à Bruxelles le projet formé par l'Administration des Monnaies et Médailles./.



AMBASSADE DE FRANCE
EN BELGIQUE

DIRECTION POLITIQUE
ET COMMERCIALE
26 SEP 1934
B. J. B. d. m.

DIRECTION DES AFFAIRES
POLITIQUES ET COMMERCIALES.

SOUS-DIRECTION
DES RELATIONS COMMERCIALES.

EUROPE.
N°: 810

BRUXELLES, LE 22 septembre 1934

Secrétariat d'Etat
Cabinet du Ministre
25 SEP 1934
CHIEF DU CABINET

(E)

L'AMBASSADEUR DE FRANCE A BRUXELLES,
A SON EXCELLENCE MONSIEUR BARTHOU, MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES, A PARIS.

A.S. Exposition de Bruxelles 1935.
Frappe de médailles par la
Monnaie française (Médailles)

*Pres. Français Médailles
h. l. c.
C.C. (F.I.C.)
5-10-34*

*736.2-2
rec 6*

Par lettre en date du 14 septembre, sous le
N°724, Votre Excellence a bien voulu me faire connaître
que l'Administration française des Monnaies et Médailles
envisageait de procéder, comme elle l'avait fait à
l'Exposition Coloniale de Vincennes, à la frappe sur place
à l'Exposition de Bruxelles, de médailles commémoratives.

Notre Attaché Commercial a entretenu officieusement de ce projet le Commissariat de l'Exposition qui lui
a indiqué que plusieurs firmes avaient déjà demandé à
frapper sur place des médailles qui seraient vendues dans
les enceintes de l'Exposition. La Société de l'Exposition
percevrait, bien entendu, une redevance.) β

Si tel était le projet de l'Administration
française des Monnaies et Médailles, il semble qu'aucune
objection ne pourrait être soulevée. Mais, il faudrait,
dès à présent, s'enquérir auprès de M. FONCK, Directeur

Général de l'Exposition, du montant éventuel de la redevance./.

Clamm



MINISTERE DES
AFFAIRES ETRANGERES

Quai d'Orsay
Paris

Paris, le 18 octobre 34

Au Ministre des Affaires Etrangères

Au Ministre des Finances

Je n'avais pas manqué de signaler à toute fin utile à notre Ambassadeur à Bruxelles que votre Administration envisageait de procéder, comme elle l'a fait à l'exposition coloniale de Vincennes, à la frappe sur place à l'exposition de Bruxelles, de médailles commémoratives.

Monsieur CLAUDEL vient de me répondre que notre attaché commercial a entretenu officieusement à ce sujet le Commissariat de l'Exposition qui lui a indiqué que plusieurs firmes avaient déjà demandé à frapper sur place des médailles qui seraient vendues dans l'enceinte de l'exposition. La société de l'exposition percevrait bien entendu une redevance. Si tel était le projet de votre administration, il semble à notre ambassadeur qu'aucune objection ne pourrait être soulevée. Il serait toutefois utile que vous vous enquerriez dès à présent auprès de Monsieur FONCK, Directeur Général de l'Exposition de Bruxelles, du montant éventuel de la redevance.

Pour le Ministre des Affaires Etrangères,
le Ministre Plénipotentiaire



ADMINISTRATION DES MONNAIES
ET DES MÉDAILLES

Quai de Conti
Paris

Paris, le 29 novembre 1934

A Monsieur le Colonel DUFOUR,
Attaché du Cabinet de Sa Majesté
le Roi des Belges à Bruxelles

Mon Colonel,

Je vous remercie infiniment de votre lettre 09.845 du 23 novembre 1934. Je suis extrêmement honoré que le Roi autorise la Monnaie à faire les deux médailles que j'avais demandées.

Puisqu'il me laisse le libre choix de l'artiste, j'ai choisi TURIN pour la médaille du Roi Léopold III et de la Reine Astrid, et je compte confier soit à Monsieur DELAMARE soit à Monsieur DELAUNOY la médaille du Roi Albert et de la Reine Elisabeth.

Monsieur BAZOR auquel j'avais aussi songé n'était pas disponible étant extrêmement pris par ses fonctions de graveur à la Monnaie. Je ferai présenter à sa Majesté les plâtres dès qu'ils seront terminés.

Je vous serai très reconnaissant de bien vouloir me fournir comme vous me l'offrez toute la documentation photographique que vous possédez sur les deux rois et sur les deux reines dont la Monnaie ferait ainsi faire les portraits. Je serais heureux de recevoir cette documentation le plus vite possible car je voudrais que ces médailles sortent rapidement. A cet effet pourriez-vous me l'envoyer soit par l'intermédiaire de l'Ambassade de France à Bruxelles soit par l'intermédiaire de l'Ambassade de Belgique à Paris suivant la valise qui part la première. Vous pourriez ainsi me la faire parvenir si vous n'y voyez pas d'inconvénient en port dû par la voie ordinaire. Je sais que la valise de l'Ambassade de France part le jeudi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Colonel, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur de la Monnaie

Moeneclaye



ADMINISTRATION DES MONNAIES
ET DES MÉDAILLES

Quai de Conti
Paris

Paris, le 29 novembre 1934

A Monsieur DE LA CHAUVINIÈRE
Secrétaire de l'Ambassade de France
en Belgique
bd du Régent - Bruxelles

Cher Monsieur,

Voici la lettre que j'écris au Colonel DUFOUR. Puis-je recourir à votre aimable obligeance pour recevoir la documentation photographique que le Colonel DUFOUR voudrait bien me promettre et voir à ce qu'elle soit la plus complète possible. Monsieur TURIN que j'ai choisi pour faire le Roi Léopold III et la Reine Astrid est un de nos meilleurs graveurs, grand prix de Rome qui a fait avec sa tête d'enfant et sa porteuse de fleurs les médailles de la Monnaie ayant le plus de succès. Comme portrait il avait fait le Professeur JUVIER, mon prédécesseur et Monsieur DALI [...]

Monsieur DELAMARE et DELAUNOY étant moins connus, je précise que le premier est celui qui a fait la médaille de LYAUTEY pour l'Exposition coloniale et que le deuxième a fait les médailles de VALERY, de Robert LEE, d'Abraham LINCOLN [...]

Je serais également désireux de savoir si au cas où le Roi Albert serait représenté en soldat, ce qui serait probablement l'idée de l'artiste, il y aurait inconvénient à représenter la Reine Elisabeth dans le costume d'infirmière qu'elle a porté si souvent pendant la guerre.

Avec mes remerciements anticipés, croyez, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur de la Monnaie

Moeneclaey



AMBASSADE DE FRANCE
EN BELGIQUE

Rue Ducale
Bruxelles

Bruxelles, le 27 décembre 34

A Monsieur MOENECLAËY

Directeur de l'Administration
des Monnaies et Médailles

Mon cher Ami,

DE LA CHAUVINIERE, qui est absent pour quelques jours, me transmet la lettre que vous lui aviez envoyée le 21 décembre au sujet des médailles que vous envisagez de faire frapper des souverains belges à l'occasion de la prochaine exposition.

Votre lettre du 29 novembre à laquelle vous vous référez et que je retrouve dans le dossier ne demandait pas à DE LA CHAUVINIERE d'intervenir à ce sujet. Vous lui disiez textuellement : "Voici la lettre que j'ai écrite au Colonel DUFOUR; puis-je recourir à votre aimable obligeance pour recevoir, le cas échéant, des documentations photographiques que le Colonel DUFOUR veut bien me promettre. Voir qu'elle soit la plus complète possible et vous me l'envoyez par la valise".

DE LA CHAUVINIERE a donc attendu la documentation que vous aviez demandée au Colonel DUFOUR. Celle-ci n'étant pas encore arrivée à l'Ambassade, je viens de la réclamer au Colonel. Celui-ci m'a répondu qu'il avait donné les instructions nécessaires et qu'il s'étonnait que nous n'ayons pas encore reçu cette documentation photographique et a dit qu'il allait nous la faire parvenir dans le plus bref délai. Je vous la ferais suivre aussitôt. Mais votre valise partant aujourd'hui, vous ne recevrez pas les photographies avant la semaine suivante, c'est-à-dire le 4 janvier.

Me référant à votre lettre précitée, j'ai demandé au Colonel DUFOUR s'il y aurait inconvénient à représenter la Reine Elisabeth dans le costume d'infirmière au cas vraisemblable où l'artiste voudrait représenter le Roi Albert en soldat. Le colonel m'a répondu que cette idée était trop naturelle pour qu'il puisse y avoir la moindre objection.

Etc.



N - 0 5 0 0 1

1'a



T R A I T E

relatif à l'édition, par la Monnaie de Paris,
de la médaille " Roi Léopold et Reine Astrid "

D.A.

Entre M. Pierre TURIN, graveur en médailles, 67, rue Nollet, à Paris, d'une part et M. le Directeur de l'Administration des Monnaies et Médailles, d'autre part, il a été convenu :

1^o/ M. TURIN cède à la Monnaie de Paris la propriété artistique de la médaille " Roi Léopold et Reine Astrid " dont il est l'auteur;

2^o/ Il sera alloué à M. TURIN une somme de SIX MILLE francs (6.000 francs) pour les modèles en galvano qu'il a fournis; l'exécution des instruments de frappe (poinçons et coins) et l'entretien de ce matériel seront à la charge de l'Administration des Monnaies;

3^o/ L'Administration des Monnaies s'engage à verser à M. TURIN, dans les trois premiers mois de chaque année, pendant trente ans, à dater du présent traité, les droits d'auteur conformes aux tarifs ci-joint pour les exemplaires vendus dans le courant de l'année précédente.

4^o/ Bien que la propriété artistique de la médaille " Roi Léopold et Reine Astrid " soit cédée à l'Administration des

*Ben Auer
27-5-85
F. au 68 m*

.....



1'b

Monnaies, l'auteur pourra, selon les dispositions du Règlement des Beaux-Arts, en date du 3 Novembre 1878, disposer d'exemplaires fondus ou obtenus par la galvanoplastie, dans des modules supérieurs à cent cinquante millimètres;

5°/ Les inscriptions en relief et en creux qui seraient demandées par les clients seront effectuées par la Monnaie.

6°/ L'Administration remettra, en outre, à M. TURIN dix exemplaires en bronze de la médaille " Roi Léopold et Reine Astrid " dont il est l'auteur. Ces exemplaires ne seront pas susceptibles du paiement des droits d'auteur.

7°/ Les difficultés qui pourraient se présenter dans l'application du présent traité seraient réglées par voie administrative.

Fait en double, à Paris, le 31 Décembre 1934.

L'Auteur,

Le Directeur de l'Administration
des Monnaies & Médailles,



2'

EXPOSITION UNIVERSELLE ET
INTERNATIONALE DE BRUXELLES 1935

Cabinet du Commissaire
Général du Gouvernement

Bruxelles, le 2 janvier 1935

A Monsieur MOENECLAËY

Cher Monsieur,

Monsieur FORE m'a remis ce matin en votre nom un exemplaire de la médaille à l'effigie du Roi Léopold III et de la Reine Astrid que la Monnaie de Paris a éditée à l'occasion de l'Exposition.

Je vous remercie bien vivement de votre aimable attention à laquelle je suis profondément sensible et je me permets de vous féliciter de la réelle oeuvre d'art que vous avez exécutée. Je la conserverais précieusement dans ma collection comme manifestation de l'art français à l'Exposition et également comme souvenir des relations si cordiales que nous n'avons cessé d'entretenir.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Commissaire Général du Gouvernement
Comte Adrien Van Den Burch

FONCK Directeur général



3'

ADMINISTRATION DES MONNAIES
ET DES MÉDAILLES

Quai de Conti
Paris

Paris, le 1er avril 1935

Au Chef de Cabinet du Président du
Conseil Municipal de Paris

Monsieur le Chef de Cabinet,

Comme suite à votre entretien de jeudi, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une photographie de chacune des deux médailles des souverains belges qui seront frappées par la Monnaie de Paris à l'occasion de l'Exposition Universelle.

Je serais très heureux de voir la Ville de Paris offrir au Roi, lors de cette exposition, un exemplaire en or de ces médailles dont les modèles ont été approuvés par le Roi. Le Directeur de la Monnaie de Bruxelles a bien voulu me dire d'ailleurs que le portrait du Roi Léopold III était le meilleur qu'il ait vu jusqu'à ce jour. Le prix de ces médailles serait de 5.500,- Frs l'exemplaire si l'on faisait application des tarifs, mais je serais tout disposé pour faciliter cet achat à la Ville de Paris de lui céder les deux exemplaires pour le prix de 7.000,- Frs qui comprendrait la fourniture des écrins.

Ultérieurement je vous enverrais des photographies de la médaille du Bourgemestre MAX qui est actuellement en voie d'exécution par l'artiste à qui elle a été confiée.

Dans l'espoir que ma proposition sera retenue par la Ville de Paris, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de Cabinet, en l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur de la Monnaie

Moeneclaye



4'

ADMINISTRATION DES MONNAIES
ET DES MÉDAILLESQuai de Conti
Paris

Paris le, 10 mai 1935

Au Ministre des Affaires Etrangère

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Monnaie frappera et éditera pour l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles deux médailles dont l'une due au graveur TURIN, représente les effigies de leurs Majestés Léopold III et la Reine Astrid, l'autre due au graveur DELAMARE, des effigies de leurs Majestés le Roi Albert et la Reine Elisabeth.

D'autres médailles seront éditées à cette même occasion : un portrait de Monsieur le Bourgmestre Adolphe MAX, un portrait de son Eminence le Cardinal MERCIER et quatre petites médailles, souvenirs de l'exposition, que nous frapperons à notre stand sous les yeux du public.

Ces dernières pourront, parce que les crédits dont je dispose le permettront, être assez largement offertes en bronze et même en argent à de hautes personnalités. Il n'en sera évidemment pas de même pour les médailles aux effigies royales dont, à mon avis, deux exemplaires en or, devraient être offerts aux souverains.

On ne saurait manquer en effet aux règles du protocole en leur offrant des médailles en métal commun et d'un autre côté, il ne serait pas admissible que des exemplaires de ces médailles en bronze et en argent fussent offertes à des personnalités ou achetées dans le public alors que le Roi et la Reine n'en auraient pas reçues. Il m'apparut qu'il appartenait au Gouvernement français de prendre à sa charge les frais de l'exécution des deux médailles d'or que le représentant du gouvernement ou le Président de la république, s'il se déplaçait offrirait aux souverains lors de l'inauguration du pavillon de la France. Je serais tout disposé à faciliter cette acquisition dans la mesure de mes moyens puisque j'offrirais de céder les deux médailles pour 7.000,- Frs alors que leur prix, d'après le tarif, ressortirait par 11.000,- Frs. Je ne tiendrais compte par conséquent que de la valeur du métal majoré des frais de fabrication.

C'est dans cet esprit que j'ai l'honneur de vous demander, Monsieur le Ministre, de bien vouloir vous intéresser à cette proposition en appuyant le projet que je viens de vous exposer et dont j'ai parlé d'autre part à Monsieur l'Ambassadeur de France en Belgique.

En vous remerciant dès à présent du précieux concours que je vous apporterai dans cette circonstance à mon administration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur de la Monnaie

Moeneclaye



CLASSE DES *Beaux-Arts*

1^{er}

BIBLIOGRAPHIE ACADEMIQUE

Nom *Curin*
 Prénoms *Pierre Louis Aristide*
 Né à *Suzy en Brie (Seine-et-Marne) le 3 août 1891*
 Domicilié à *Paris 67 Rue Nollet (17^e)*
 Élu correspondant, le
 Élu membre titulaire, le
 Élu associé, le *4 juillet 1946*

Titres et fonctions: *Grand Prix de Rome, Hors concours au Salon des artistes français. Membre du jury à l'école des Beaux-Arts de Paris et au Salon des artistes français.*

*Membre de la commission consultative de la Médaille
 Ex-Membre du conseil supérieur de l'enseignement des Beaux-Arts*

Distinctions honorifiques:

a) Ordres nationaux (avec dates); b) Ordres étrangers; c) Titres académiques.

Chevalier de la Légion d'honneur 1936
Croix de guerre 1918



LISTE DES TRAVAUX

2"

En vue d'assurer l'uniformité de la rédaction, prière de vouloir énumérer les publications en suivant l'ordre chronologique et en les classant sous les rubriques : A Travaux académiques : Mémoires, Bulletins, Annuaire, Biographie nationale; B Travaux non publiés par l'Académie : a) volumes et brochures avec l'indication du lieu de publication, date, format, pages et planches; b) articles de revues, groupés par revue, avec indications des tomes, années, pages.

Pour les œuvres d'art, indiquer autant que possible les distinctions obtenues et les galeries où elles sont conservées.

Prière instante de vouloir écrire très lisiblement, sur un seul côté du papier.

Medaille de S. M. le Roi Léopold III et de S. M. la Reine Astrid
(éditée par le Monnaie de Paris)

Medaille de l'Exposition de Bruxelles 1935 (Section française)

11 médailles éditées par l'Administration des Monnaies de Paris.

Gloria Victoribus, Belgique, Printemps de fleurs, La Cité, Cocarno
Pratiquera centenaire de la fondation du Collège de France, Debruyf.

Exaltation de la fleur, Docteur Guffier, Henri Bergson, Spinoza
Capitulation de York-Town, Eugène Delacroix, Calvin, Saint Michel
Académie des sciences morales et politiques, Descartes, Cronen Prunberger
École militaire de St-Gyr, Voix du monde social, 150^e anniversaire de la République
Alsace, La Toilette, 50^e centenaire de la naissance de Bourville, Le Compliment
Monaco, Winston Churchill.

Monnaies.

Pièces françaises de 10 et 20 francs

20 centimes (Bretagne)

1 franc + 5, 10, 20^c Indochine

10 et 20 francs Principauté de Monaco.

a toutes médailles : Défense du foyer, Printemps, Marine marchande, Exposition
arts décoratifs Paris 1925, St-François d'Assise (Musée de Luxembourg) Bibliothèque National
Muses nationales, Monuments historiques, Fédération maritime, Société générale
savante, Chambre de Commerce de Bayonne, Golf de Montfortaine, Compagnie Éclair
singère de l'Exposition de Paris 1937, 50^e anniversaire de la Société générale, Banque de
commerce de Paris, Tourisme, Comité des sports d'Égypte

Médailles portraits

son père et ma mère, Mesieurs, Jamiot, Ponghen, Deshayes, Agona,
rhu, Beaume, Canale, Benoit, Eschi, Fabre, Pacher, P. Claparede, Docteur Ph.
Docteur Villermé, Müller, Docteur Brugard, Camuset, Docteur Pruvot, Etanglade
Gabriel Hanotaux, Joubert, Pecqueur, Barbare, de Montguers, Paulin
H. M. Magne, Moncaux, Paul Boyer, Eugène Vasseur,
Gaston Benoit, H. Capitant, Xavier Loris, S. A. Louis II Prince de Mon



3"

Pierre Lurin
67 Rue Nollet
Paris

Le 6 juin 1947 B/A

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous adresser réception du diplôme
d'associé de l'Académie royale de Belgique que
vous avez bien voulu me faire adresser

Je serais enchanté de recevoir le Bulletin mensuel
de l'Académie ainsi que son annuaire et si ce
n'est pas trop demander les noms des personnes
ayant pris part au vote du 4 juillet 1946

Quant à la liste de mes travaux elle vous a
été communiquée l'année dernière mais je pourrais
vous l'envoyer à nouveau si vous le desirez

avec mes bien vifs remerciements je vous prie
Monsieur le Secrétaire perpétuel d'agréer l'assurance
de mes respectueux sentiments

P. Lurin

Pierre-Louis Aristide Lurin graveur en médaille
né à Sucy en Brie Seine et Oise le 3 août 1891



4"

Pierre Curin
graveur.
67 rue Nollet
Paris

Le 11 Septembre 1946



Monsieur le Président,

En rentrant de voyage j'ai trouvé la lettre m'informant que la Classe des Beaux-Arts venait de m'élire associé de la Section de gravure.

Très heureux et honoré de cette marque d'estime je vous prie de bien vouloir présenter mes remerciements aux Membres de la Classe des Beaux-Arts en leur donnant l'assurance que je ferai tout mon possible pour me rendre utile.

Je vous prie Monsieur le Président d'agréer avec mes remerciements l'assurance de ma considération la plus distinguée.

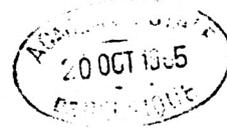
P. Curin

P.S. A joint les renseignements demandés quant à la photographie, n'en ayant pas de récentes je vais en faire faire de nouvelles et vous en envoyer un exemplaire le plus tôt possible.



5"

Suay le 17 octobre 1955



Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous informer qu'ayant
quitté mon atelier de Paris, ma nouvelle
adresse est la suivante:

Pierre Turin graveur
associé de l'Académie Royale de Belgique
59 rue de Boissy à Suay en Brie Seine et Oise
Je vous prie Monsieur le Secrétaire perpétuel
d'agréer l'expression de ma considération la
plus distinguée

P. Turin



6"

Jeune en rose





Madame Pierre TURIN;
 Madame Georges TURIN et ses fils;
 Monsieur et Madame André LEFAURE et leurs enfants;
 Madame Henri GARNIER et ses enfants;
 Et toute la famille;

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre TURIN

Chevalier de la Légion d'honneur
 Croix de guerre 1914 - 1918
 Grand Prix de Rome
 Membre de l'Académie de Belgique

LEUR EPOUX, BEAU-FRÈRE, ONCLE ET COUSIN

décédé le 25 juillet 1968, à l'âge de 76 ans.

*L. B. Arts
(graveur)*

Priez pour Lui !

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité,
 le 30 juillet 1968, en l'église Saint-Martin de Sucy, suivie de
 l'inhumation dans le caveau de famille.


 Madame Pierre TURIN
 59, rue de Boissy - 94 - Sucy-en-Brie

Pompes funèbres générales - Limeil-Brévannes - 11, rue Pasteur - Tél. 922-65-36
 Concessionnaire pour Limeil-Brévannes, Sucy-en-Brie et Botsay-Saint-Léger
 Imp. Niss - Pl. Fernand-Doudot, Sucy - Tél. 922-73-26



Numismatische Publicaties Luc Vandamme

Jouvenel, vader en zoon – 49€
 Adolphe Michaux, kunstenaar of ambachtsman – 29€
 August Jacobs, sculpteur & médailleur – 10€
 Charles Van der Stappen, van marmer naar brons – 17€
 Alfons Mauquoy, aanvullingen – 17€
 Raf Mailleux, beeldhouwer en medailleur – 24€
 Marit Hartman, een monument kan zo groot zijn als een pink
 – 25€

Bestellen: luc.vandamme@pandora.be

☎ 0478 265202



Fernand Vanderplancke
Sculptor & Medallist

Studio: Emiel Verhaerenlaan 11
8670 Oostduinkerke
Tel. & Fax. 058/234179

Email:
Fernand.vanderplancke@skynet.be
Website:
www.vanderplancke.com



Nederland 10 gulden

EXCLUSIEVE GRAVEERWERKEN

Munten – Penningen – Heraldiek – Postzegels
Wijzerplaten van moderne uurwerken tot oude horloges
Uitgifte van thematische uurwerken
Gepersonaliseerde relatiegeschenken

www.medailles-paulhuybrechts.be

Swertmolenstraat 3, 3020 Herent – Tel. 016 23 22 95
E-mail: medailles@telenet.be



Muziekkiosk te Braine l'Alleud

PAUL HUYBRECHTS

Meestergraveur – Medailleur

Duitse en Zwitserse kwaliteitsnormen – Rechtstreekse
stempel-
en matrijsgravures – Modelleerwerken in gips of was
Techniek wordt aangepast aan de verwachtingen van de
klant Geslagen en/of gegoten medailles volgens aantal,
vorm of reliëf Restauratie van oude munten

www.medailles-paulhuybrechts.be – E-mail: medailles@telenet.be
Swertmolenstraat 3, 3020 Herent – Tel. 016 23 22 95 – Fax: 016 2907 88

ⁱ Alfred Dauré : *Pour les fabrications de l'Administration des Monnaies, l'ordonnance de 1832, qui fusionna avec elle l'ancienne Monnaie des Médailles, prescrit l'apposition du différent du Directeur, c'est-à-dire du même poinçon particulier servant à authentifier les monnaies. Ce poinçon changera avec chaque Directeur jusqu'au 1^{ER} janvier 1880, date à laquelle, l'Établissement étant devenu régie administrative, le différent du Directeur devint impersonnel. Il figure, depuis cette date, une corne d'abondance; l'empreinte est faite sur la tranche des médailles. Le symbole comporte en toutes lettres le nom du métal ou l'alliage et le titre de métal précieux, s'il y a lieu, indiqué par les chiffres correspondant aux titres légaux :*

1 = 92% pour l'or et 95% pour l'argent

2 = 84% pour l'or et 80% pour l'argent

3 = 75% pour l'or (il n'y a pas de troisième titre pour l'argent).